



## Problème fournisseur d'accès internet.

Par **martydu17**, le **18/05/2009** à **17:26**

Bonjour à tous, Voilà mon problème, le 19 janvier 2009, j'ai déménagé, je bénéficiai d'une offre alice en dégroupé sans télévision pour 29,95. Suite au déménagement je me suis retrouvé dans une zone non dégroupé, donc obligation de reprendre FT et une augmentation du tarif d'alice à 34,95. Suite à un appel téléphonique à la hot line pour expliquer mon problème, mon interlocuteur m'a demandé de faire une lettre en accusé réception pour résilier mon contrat et aussi de renvoyer le modem. Choses que j'ai faites très rapidement. J'ai donc attendu les deux mois de prélèvements comme il m'avait été dit pour ensuite leur demander sur papier la preuve comme quoi ils m'avaient prélevés des frais de résiliation. Et c'est à ce moment là que j'ai appris que j'étais encore abonné jusqu'en 2010 car alice a été racheté entre temps par un autre opérateur qui lui bénéficie du dégroupage complet. Que puis je faire pour résilier? Merci